



Emploi

Des embauches dans le vent

Solaire ou éolienne, les énergies renouvelables pourraient créer des dizaines de milliers d'emplois dans les prochaines années.

Par Laure NOUALHAT
lundi 23 février 2004

Chambéry, envoyée spéciale

Lundi pluvieux au pied de la croix du Nivolet. Quarante-huit stagiaires débarquent au compte-gouttes dans les locaux flambant neufs de l'Association savoyarde de développement des énergies renouvelables (Asder). Le bâtiment fait la fierté de son directeur à la barbe taillée au cordeau. *«Nous avons enfin un bâtiment qui nous ressemble»,* explique Gérard Savatier. *«Il est construit suivant les normes HQE, ce qui veut dire haute qualité environnementale.»* Il désigne les murs en fibres de bois, les ampoules fluocompactes des lampes rétro au plafond et la peinture rouge *«sans solvant»*. Même l'électricité vient du soleil, une partie du moins sera bientôt fournie par les 72 m² de panneaux solaires fixés sur le toit. Depuis plus de vingt ans, ce centre de formation initie chômeurs et étudiants, salariés et particuliers, aux métiers des énergies renouvelables.

Gérard Savatier met tout de suite ses ouailles à l'aise, employant un tutoiement de vieux camarade de barricades. *«Tu te trouves une place, on fait un tour de table, tu te présentes.»* Les stagiaires viennent de toute la France pour un ou plusieurs mois de formation sur le tri des déchets, l'énergie solaire thermique ou la bioconstruction. Ils ont en commun d'avoir du vert dans la tête. Guy est soudeur tuyauteur à Chambéry, il veut désormais installer des chauffe-eau solaires, *«pour travailler dans quelque chose de sain, et coller à un mode de vie»*. Julien a un DUT de chimie mais souhaite changer de secteur *«par conviction»*. Adèle est animatrice dans le socioculturel. Son projet: ouvrir une maison pédagogique sur les nouvelles énergies et faire de l'éducation à l'environnement, comme un quart des stagiaires. François, lui, tient à se reconverter après dix-sept ans dans les matières plastiques. *«Je ne veux plus gagner ma vie en fabriquant du plastique polluant.»* Il pourra choisir entre installateur en géothermie, conseiller énergie, économiste de flux (lire p. III), monteur d'éoliennes ou ouvrir un cabinet d'études. Tous les métiers en rapport avec le bâtiment et la maîtrise de l'énergie sont adaptables aux énergies renouvelables.

La France à la traîne

Les stagiaires de l'Asder ont tous répondu aux douces sirènes du renouvelable : du vent, du soleil et des emplois. Le prochain décollage des énergies alternatives en France tiendra-t-il ses promesses en créations d'emplois mirifiques? Si les moyens politiques et financiers sont au rendez-vous, les chiffres font rêver. D'ici à 2020, estime Eufores, une organisation basée à Bruxelles qui promeut les sources d'énergies renouvelables (1), presque un million d'emplois seraient créés en Europe dans trois filières: la maîtrise de l'énergie, la production de chaleur et d'électricité d'origine renouvelable et la production de biocarburants. En France, ce serait 135000 postes, selon Eufores. L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) divise par deux ces prévisions optimistes, prévoyant plutôt 50 000 emplois d'ici à 2010. *«Il faut compter un emploi créé pour 75 000 à 100 000 euros de chiffre d'affaires»,* précise Jean-Louis Bal, chargé des renouvelables à l'Ademe.

«On doit raison garder, tempère Philippe Rocher, fondateur de Metrol, un bureau d'études et de formation, pionnier dans le secteur. Pour l'instant, les emplois ne sont pas là. Pour 100 personnes qui se ruent dans une formation, il y a un tiers de rêveurs loufoques qui partent la fleur au fusil, un tiers de personnes qui ont déjà un

métier, et à qui je déconseille de tout quitter, et un tiers avec un projet qui tient la route. Dans ce dernier tiers, 10% seulement des gens trouveront un job.» Philippe Rocher n'est pas pessimiste, il constate que la montée en puissance des énergies renouvelables est lente. L'Allemagne, pays qui a dix ans d'avance dans le domaine, affiche une puissance installée en éolien de plus de 15000 mégawatts et 45000 emplois dans le secteur. La France plafonne à 230 mégawatts et quelques centaines d'emplois. *«Comment voulez-vous créer des postes dans ces conditions?»,* interroge Philippe Rocher, dont la hantise est de laisser ses stagiaires sur le carreau. Il les emmène pourtant rêver sur les terres espagnoles, en Navarre, où 1% de la population active travaille dans l'éolien (2000 personnes) et où 42 % de l'électricité provient du vent - l'Espagne n'est pas aussi nucléarisée que la France. *«Cela veut dire deux choses: qu'une réalité industrielle est possible et que les retombées en termes d'emplois ne sont pas un mirage.»* Surtout quand la volonté politique est là.

Le coup de pouce de l'Europe

Elle pourrait bien venir de Bruxelles. D'après une directive européenne de 2001, la France sera obligée de produire 21% de son électricité à partir des énergies alternatives en 2010. Eolien, solaire, petite hydroélectricité, biomasse, géothermie et biocarburants sont donc appelés à la rescousse. Mais, en France, la volonté politique patine, ou plutôt s'enlise dans un double discours. Malgré les objectifs affichés, dans certains départements, comme les Côtes-d'Armor, toutes les demandes de permis de construire pour éoliennes ont été refusées par le préfet. Parfois pour de bonnes raisons (protection de l'environnement, mauvais ficelage du projet..), parfois non. En attendant, les refus placent les petites entreprises et les développeurs de projets dans des situations périlleuses : elles investissent une à deux années de travail sur un permis ..

D'une manière générale, les pouvoirs publics prennent doucement conscience du gisement d'emplois directs et indirects que génèrent ces nouveaux marchés. Même si de plus en plus de collectivités locales et territoriales s'intéressent à l'aspect énergétique de leurs équipements, elles n'ont pas toujours les moyens de pérenniser les postes qu'elles créent. En matière de maîtrise de l'énergie, où il existe un potentiel, les «économistes de flux» ou les «conseillers info énergie» bénéficient du dispositif des emplois-jeunes. *«Ce qui revient à dire: "Vous avez cinq ans pour faire vos preuves"»,* analyse Arnaud Brunel, directeur du Comité de liaison sur les énergies renouvelables (Cler). *«L'économiste de flux pourrait devenir un agent territorial à part entière si les concours reconnaissaient cette fonction.»*

Des banquiers pointent leur nez

Il y a pourtant des filons qui ne demandent qu'à être exploités. L'éolien notamment, qui pourrait remplir 80 % des objectifs de la directive européenne. *«Les puissances de production mises en jeu sont à la hauteur des espérances»,* estime Philippe Rocher, évoquant des machines géantes d'une puissance de 2,5 mégawatt-heure. Seulement, les constructeurs n'ont pas encore de raison de s'installer en France. *«Le marché français n'a pas encore décollé»,* précise Charles Dugué, directeur de la filiale française du premier constructeur mondial, le danois Vestas. Inutile d'investir si les commandes ne suivent pas. Pourtant, les emplois de l'éolien seraient durables: *«Quand on vend une machine, on la vend avec vingt ans de maintenance»,* rappelle Charles Dugué. Certains banquiers commencent à flairer le marché. Le fondateur de Metrol, Philippe Rocher, en forme quelques-uns, les promenant sur les chantiers. *«Des gens très prudents, dont le métier est l'analyse de risques.»*

Autant de professionnels prêts à travailler, mais sans doute encore en avance dans une société non convertie au renouvelable. En 2003, les plombiers chauffagistes ont installé 200 000 chauffe-eau électriques contre 5 000 chauffe-eau solaires, bien que ces derniers soient subventionnés par l'Ademe à hauteur de 30%. Et, comme le signale Arnaud Brunel, *«s'il n'installe pas le matériel, le professionnel perd sa compétence».*

(1) www.eufores.org